

Ruhengeri

13 juillet 38

160/E

Monsieur le Notaire,

Suite à votre lettre du 5 juillet écoulée j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Hindou SARNAGAT SINGH GUPTA est toujours inscrit au registre de la population de Ruhengeri, mais n'est presque jamais ici il voyage continuellement vers Stanleyville et Kabale je suppose même qu'il possède une maison de commerce à Stanleyville. Cette année il est venu deux fois à Ruhengeri. Son camion vient plus souvent conduit par un chauffeur Hindou et il serait possible de remettre l'assignation à ce conducteur.

Evidemment il est à craindre qu'une fois l'assignation remise il ne viendra plus du tout à Ruhengeri où il ne possède qu'une parcelle sur laquelle il n'y a rien de bâti et qui sera résiliée n'ayant pas exécuté les stipulations de son contrat de location.

Il doit d'ailleurs encore payer sa facture terre pour 1938.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Huissier TRATSAERT, R



A Monsieur A . C H A U D R O N

Candidat Notaire

à

U S U M B U R A .

ADOLphe CHAUDRON
CANDIDAT-NOTAIRE

Usumbura, le 5 juillet 1938

(21) / F
X, X. 20

Monsieur l'Administrateur-territorial

RUHENERI

Monsieur l'Administrateur,

Etant requis d'assigner un certain SARNAGATSINGH GUPTA, commerçant, très fréquent habituellement entre Mbarama et le Rwanda-Urundi, résidant ou ayant résidé à Ruhengeri, je vous serais très obligé de me faire connaître si le dit commerçant, figure encore au Régistre de la population à Ruhengeri ou s'il s'est fait rayer.

Vous remerciant d'avance, veuillez agréer,
Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée

